

SAINT-ANDRÉ & VOUS

n° 154

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



© Anthony Joffe

TOUT COMPRENDRE SUR

Les séances
« Ciné relax »
à la Villa Monciné

LE PORTRAIT

Rencontre avec
vos nouveaux
commerçants

LE DOSSIER

La solidarité
à Saint-André

ENTRE NOUS

Notre futur PLU :
la révision
est lancée



VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN
▸ Les travaux dans votre ville
▸ Le traditionnel repas des aînés
▸ Hommage à Madame Robin



TOUT COMPRENDRE SUR
▸ Les séances «Ciné relax» à la Villa Monciné
▸ L'ouverture du service
intercommunal d'action sociale



PORTRAIT
Rencontre avec
vos nouveaux commerçants



EN SCÈNE !
En 2024, de la culture
pour tous les goûts



DOSSIER
La solidarité à Saint-André
des ressources essentielles
et nécessaires



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Autrefois :
les lavoirs à Saint-André



PRÈS DE CHEZ VOUS
La grotte
de Pair-Non-Pair



ENTRE NOUS
▸ Notre futur PLU :
la révision est lancée
▸ Le retour de vos quartiers !



VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Manon Beccari - Héloïse Richard

COORDINATION
Manon Beccari

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

En cette fin d'année 2023, je m'inquiète de la remise en question de la Solidarité Nationale alors que les inégalités n'ont jamais été aussi grandes.

Doit-on revenir à des politiques de bienfaisance ou de charité à la main de grandes fortunes qui décideront qui doit être aidé ou qui doit être abandonné ?

L'Etat social tel qu'il a été construit depuis la fin du 19^e siècle permet à une grande partie de la population d'accéder à la sécurité et au bien-être. Il satisfait de nombreux besoins : la santé, l'éducation, la justice, le vieillissement dans la dignité... et il protège face aux risques.

Les gens sont inquiets. Inquiets du réchauffement climatique et de la dégradation de la biodiversité qui vont provoquer des événements tragiques à l'image de la pandémie du Covid 19 ou des catastrophes naturelles. Inquiets de la dégradation des services publics de santé. Inquiets de glisser vers la précarité.

En attendant la revitalisation des grands services publics et le rétablissement d'institutions sociales qui nous protègent, la commune avec les acteurs locaux doivent trouver des solutions solidaires de proximité.

Pour anticiper et absorber les chocs, nous devons inventer des nouveaux outils de solidarité à l'échelle locale.

C'est ce que nous avons commencé à construire. Nous le faisons avec le Département, avec la Communauté de Communes, avec les associations. Nous poursuivrons ce chantier en 2024 en accueillant toutes les bonnes volontés qui souhaiteront y participer.

Avec espoir et confiance, j'adresse à chacune et à chacun mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Votre Maire
Célia Monseigne

© Anthony Rojo



1

© Marie-Claire Borrelly



2

© Montées d'adrénaline



3

© Anthony Rojo



4

© Anthony Rojo



5

1 UN MARCHÉ DE NOËL RÉUSSI

La 2^e édition du marché de Noël de la ville a été l'occasion pour nombreux et nombreuses d'entre vous d'entrer avant l'heure dans la magie de Noël. Artisans locaux, lecture de contes et vin chaud ont été les ingrédients parfaits pour un weekend réussi et apprécié !

2 LE CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

L'Orchestre d'Harmonie de la ville donnait rendez-vous à son public pour son traditionnel concert de la Sainte-Cécile le 25 novembre dernier à la salle du Champ de Foire. En lien avec la programmation de la médiathèque municipale, les musiciens ont joué des extraits du ballet casse-noisette !

3 LES MONTÉES D'ADRÉNALINE

Une course réussie pour l'association Adrénaline 33 qui organisait la 12^e édition des montées d'Adrénaline aux côtés de 50 bénévoles. Des inscriptions complètes, 500 participants et beaucoup de bonne humeur ont fait le bonheur des coureurs, marcheurs et canicoteurs ! Rendez-vous en 2024 !

4 LA VILLE LABELISÉE

En présence des maraîchers et viticulteurs bio de votre commune, le 24 octobre dernier Saint-André a reçu le label « Territoire BIO engagé » par Interbio Nouvelle-Aquitaine. Ce label vient récompenser la commune pour avoir atteint plus de 15% de sa surface agricole en bio !

5 LA VILLE IMPLIQUÉE POUR L'EMPLOI

C'était le 5 octobre dernier, la ville était présente à l'opération « Je teste un métier » organisée par Pôle Emploi. L'objectif ? Recevoir des demandeurs d'emploi en immersion au sein de la collectivité afin de leur en faire découvrir les différents métiers. Une autre façon d'aborder le recrutement !

© Carla Vieussan



6

© CCAS



7

© Champ de Foire



8

© Anthony Rojo



9

© Comité des fêtes du Cubzaguais



10

6

UN RETOUR VERS LE MAGIC

Le 15 et 16 décembre dernier, vous avez pu reprendre place dans les fauteuils de l'ancien cinéma le Magic et y partager vos souvenirs avec l'artiste Olivier Villanove.

Une immersion participative pour préparer le prochain spectacle de la compagnie écrit pour mettre en lumière ce lieu emblématique !

7

UNE MARCHÉ ROSE

Vous avez été nombreuses et nombreux le 21 octobre dernier à venir marcher pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Une marche rose organisée par le CCAS de la ville qui a, comme chaque année, à cœur de sensibiliser à cette cause !

8

LA NUIT DU CIRQUE

La traditionnelle soirée de la Nuit du Cirque a eu lieu le 18 novembre dernier à la salle du Champ de Foire.

La compagnie Hold-Up & Co a pu présenter son spectacle phare « La Fuite ». Un artiste attachant et un public séduit qui a pu découvrir un extrait du spectacle « Huellas » !

9

UN ATELIER DÉCOS DE NOËL PAR LE CCAS

Le 6 décembre dernier à la salle du Mascaret, le CCAS de la ville organisait un atelier de décorations de Noël à destination des parents et des enfants ! Un avant-goût de la magie de Noël et l'occasion de créer et de partager le temps d'une après-midi.

10

LE TÉLÉTHON

Les 2 et 3 décembre dernier, le Comité des Fêtes de la ville organisait son célèbre week-end caritatif au profit du Téléthon. Vous avez pu profiter d'un programme sur mesure : une soirée Cabaret, une tombola et l'incontournable loto ont fait la réussite de cet événement ! 500 euros de dons ont été récoltés.

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

© Anthony Rojo



MONTALON : OBSERVER LA DORDOGNE AUTREMENT

Certains d'entre vous auront déjà pu en profiter, et d'autres seront ravis d'apprendre qu'ils peuvent désormais accéder à la plateforme panoramique du moulin de Montalon. En effet, après près d'une année de travaux, la ville a réhabilité le moulin pour en faire un magnifique observatoire ! Les murs ont été repris ainsi que les enduits intérieurs et extérieurs et un escalier en pierre de Frontenac a été réalisé pour pouvoir accéder à une vue incroyable sur la Dordogne. N'hésitez pas à vous y arrêter le temps d'un instant lors de vos futures balades !

EN CHIFFRES

145 189 € TTC

Montant de l'opération
Subvention du Département : 30 000 €

LES TRAVAUX DU QUARTIER DE TERREFORT SONT LANCÉS

Dans l'objectif de favoriser et sécuriser les déplacements doux chemin de Terrefort, chemin du Sablot et rue du 19 mars, des travaux de requalification des voies et la création d'un cheminement doux (aménagement cyclable bidirectionnel de 1 250 mètres linéaires) sont en cours. Ces travaux d'aménagements permettront notamment un accès facilité au lycée Philippe Cousteau et aux écoles Rosette Chappel et Pierre Dufour pour les écoliers se déplaçant à vélo.

EN CHIFFRES

1 148 510 €

Montant de l'opération



© Anthony Rojo

UN CLUB HOUSE DU TENNIS TOUT GRAND TOUT NEUF !

Comme annoncé dans le numéro de votre magazine du mois de juillet, les travaux du club house du tennis sont terminés. Celui-ci est désormais plus grand puisqu'il intègre l'ancien logement de fonction qui était attenant. De quoi optimiser le fonctionnement de la vie du club et son administration !

EN CHIFFRES

200 000 € TTC

Montant de l'opération : Subvention du Département : 9 800 € / Subvention de la Fédération Française de Tennis : 10 000 €



© Anthony Rojo

LE CHEMIN DU PEUY : REVÊTU POUR L'HIVER

Un nouveau revêtement et une reprise des structures plus tard, le chemin du Peuy a bénéficié d'une réfection totale ! De quoi améliorer les déplacements sur cette voie.

EN CHIFFRES

127 802 €

Montant de l'opération

NOËL EN DÉCORATIONS

Cette année et pour une durée de 3 ans minimum, la ville adopte **des décorations de Noël plus nombreuses mais non illuminées pour les rues**, tout en mettant à l'honneur le cœur de ville avec le rideau lumineux installé sur la façade de la Mairie.

Un parti pris qui nous permet de répondre aux **différents enjeux actuels de valorisation du commerce de proximité et de sobriété choisie**. Tout d'abord pour des questions environnementales, nous voulions réduire la consommation d'énergie en évitant la surconsommation d'électricité, les consignes de l'État étant de réduire la consommation d'énergie aux heures de pointe. Avec ces nouvelles décorations, nous limitons aussi les déchets en utilisant **des matériaux recyclés avec une durée de vie supérieure à 3 ans**. Nous avons aussi privilégié une entreprise française pour la confection de ces décorations spécialement conçues pour notre ville, ce qui traduit la volonté de la municipalité de réduire l'impact du transport et les émissions de gaz à effet de serre. L'avis des habitants sera transmis à l'entreprise qui fera le nécessaire pour apporter de nouvelles solutions et améliorer sa prestation l'année prochaine en installant davantage de décorations.



LE TRADITIONNEL REPAS DE NOS AÎNÉS

C'est «**En terre Irlandaise**» que nos aînés voyageront **le 10 mars prochain**, pour celles et ceux qui auront choisi de participer **au repas organisé par le CCAS** de la ville. Au menu : des spécialités et une ambiance irlandaise assurée ! Cet événement aura lieu au Champ de Foire à partir de 12h.

Pour la 3^e année consécutive, nos seniors pourront choisir l'utilisation de bons d'achat auprès des commerçants locaux.

HOMMAGE À MADAME ROBIN

C'est avec une profonde tristesse que les membres de l'Association des Meuniers de Montalon ont appris le décès de Madame Robin.

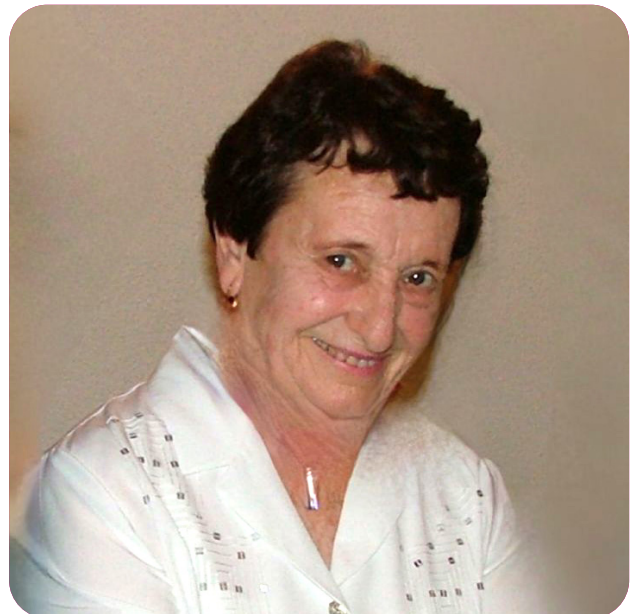
Présidente de 1981 à 2017, Madame Robin a, pendant toutes ces années, placé haut l'idée du bénévolat. Elle a entretenu d'excellentes relations avec le personnel de la municipalité et de l'Office du Tourisme, assuré des permanences régulières et collaboré avec Madame Vallade, professeur de danse.

Madame Robin était une personne disponible et engagée, profondément humaine et qui laissera une empreinte indélébile au sein de l'Association des Meuniers de Montalon.

Personne ne l'oubliera.

Françoise André
Trésorière adjointe

Véronique Rabaud
Présidente des Meuniers
de Montalon





LES SÉANCES « CINÉ RELAX » À LA VILLA MONCINÉ

Depuis le mois de juillet, La Villa Monciné est labellisée « Ciné Relax » grâce à la convention signée avec la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et l'association nationale Culture Relax. Cette labellisation permet à votre cinéma de proposer des séances inclusives à un tarif unique. La première séance a eu lieu le samedi 18 novembre dernier. Zoom sur ce dispositif.

DES SÉANCES INCLUSIVES ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

Organisées **une fois par mois avec un tarif unique à 5€**, ce sont des séances de cinéma qui sont ouvertes à toutes et tous avec quelques aménagements techniques pour les personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques : les lumières s'éteignent progressivement, le son est modéré, les bandes-annonces et publicités sont supprimées. La salle est évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite. L'indispensable de ces séances est **l'accompagnement des bénévoles**, une équipe divisée en plusieurs pôles est là dès l'entrée dans le cinéma. **Les bénévoles sont**

chargés d'informer, d'accompagner puis d'assister les spectateurs en fonction de leurs besoins, tout le long de la séance. Ce sont une vingtaine de bénévoles qui ont été formés le 7 novembre dernier au complexe cinématographique La Villa Monciné afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions lors des deux premières séances qui ont eu lieu en novembre et décembre dernier.

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE DANS L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE POUR TOUS

Dans l'objectif de rendre la culture accessible à des personnes en situation de handicap, **le dispositif « Ciné Relax »** a été créé en 2005 par l'association Culture Relax. Avec 80 cinémas labellisés en France, l'association accompagne les établissements culturels dans la mise en accessibilité de leurs lieux afin de permettre une adaptation des séances de cinéma, de théâtre ou encore de tout loisir culturel à des personnes porteuses de handicap.

L'INFO EN +

La Villa Monciné est le 3^e établissement labellisé « Ciné Relax » en Gironde

L'OUVERTURE DU SERVICE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

POUR DEVENIR UN ACTEUR PRINCIPAL DE L'ACTION SOCIALE

Comment faire mieux dans l'intérêt du territoire et des habitants ? C'est d'abord pour répondre à cette interrogation que l'intercommunalité a souhaité devenir actrice de l'action sociale. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la modification des statuts de la Communauté de Communes approuvée lors de la délibération du 25 octobre dernier par 13 communes du territoire et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024. La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais ouvre un service Intercommunal d'action sociale. L'objectif ? Faire plus, ou mieux, sans rien enlever de l'existant. Le CCAS de votre ville reste acteur de l'action social, et première porte d'entrée des habitants.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE CE NOUVEAU SERVICE ?

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de son nouveau Service Intercommunal d'Action Sociale, viendra fluidifier et accompagner les communes sur certaines questions. Décryptage de ses missions.

L'écoute et l'accompagnement social des usagers notamment en :

- Favorisant l'expression de la demande des usagers
- Élaborant un diagnostic puis un projet social global des personnes reçues en entretien
- Favorisant les conditions propices au développement des capacités de chaque usager à conserver ou retrouver un fonctionnement autonome

L'accès aux droits et l'orientation des publics notamment en :

- Informant les usagers sur les différents dispositifs d'aide sociale et en les accompagnant dans leurs démarches
- Assurant une médiation auprès des organismes concernés par les situations suivies

Le pilotage et l'animation des dispositifs, des projets et des actions de prévention notamment en :

- Travaillant en pluridisciplinarité, en concertation et en coopération avec les différents acteurs
- Conduisant des projets de développement social et des actions de prévention au sein des différentes équipes pluridisciplinaires dans des domaines clés (logement, santé, gestion budgétaire, précarité des travailleurs ordinaires, précarité des seniors, accompagnement du vieillissement de la population, coordination de l'aide alimentaire...)

Le développement et l'animation de partenariat notamment en :

- Identifiant et mobilisant les partenaires stratégiques
- Étant référent au sein du service sur les questions sociales
- Harmonisant les dispositifs sociaux existants

La veille sociale ou juridique et l'analyse des pratiques notamment en :

- Participant à la construction d'une analyse des besoins sociaux à l'échelle du territoire ainsi qu'à son actualisation annuelle
- Repérant et analysant les problématiques et expériences innovantes



LA PAROLE À VÉRONIQUE LAVAUD

Présidente du CCAS de Saint-André et conseillère communautaire déléguée à la solidarité

J'y vois un service public complémentaire, de proximité, entre les services d'action sociale communaux, et les services du Conseil Départemental. 16 communes seront accompagnées dès le 1^{er} janvier 2024. D'une part avec le renforcement de la Maison France Service grâce au recrutement d'un Travailleur social dont la mission sera de dénouer les situations les plus complexes en lien avec le réseau des partenaires. D'autre part, grâce à une réflexion commune sur des enjeux sociétaux : l'inclusion des personnes en situation de handicap, le mal logement, les Violences Intrafamiliales, ou comment accompagner et répondre au vieillissement de la population. Un plus pour les habitantes de la commune certainement, mais aussi, pour un territoire qui évolue sans cesse et qui doit s'adapter et maintenir son vivre ensemble !

Retrouvez en vidéo l'interview de vos commerçants



bit.ly/3vafj5e

© Anthony Roja



Rencontre avec

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Christelle Amblard - Théophile Leroux & Julian Leroux



Ouverts depuis novembre 2023, Christelle de la chocolaterie « Papilles et Chocolats » et Théophile et Julian de la « Maison Leroux » ont implanté leur commerce en plein cœur de Saint-André-de-Cubzac. Rencontre avec ces nouveaux commerçants qui contribuent au dynamisme de votre ville.



LA PAROLE À CHRISTELLE

Papilles et Chocolats

Le chocolat a toujours été une gourmandise pour moi. Dès que je réalisais un dessert, toutes mes pâtisseries étaient au chocolat. Il y a une dizaine d'années, j'ai décidé de participer à un atelier de confection de chocolat. Ça m'a tout de suite plu ! J'ai donc commencé à en faire chez moi et à en offrir à mon entourage. C'est comme ça qu'est venue mon envie d'ouvrir une chocolaterie. J'ai donc préparé le CAP chocolatier confiseur et j'ai réalisé un stage chez un chocolatier qui m'a permis de voir comment fonctionnait une boutique et un laboratoire. Une fois le projet lancé, le local m'est apparu comme une évidence. Notre garage donnant sur la rue Nationale, on a décidé avec mon mari de le transformer en chocolaterie. Et me voilà aujourd'hui l'heureuse propriétaire de « Papilles et Chocolats » !

Dans ce lieu, ce sont la convivialité, la bonne humeur et bien évidemment la gourmandise qui sont à l'honneur. Je propose à ma clientèle des produits de qualité en utilisant dans mes recettes des matières premières bio et en circuit court, en dehors du cacao, lorsque c'est possible. Mon objectif est de satisfaire mes client.es en m'adaptant à leurs demandes et en élaborant tout au long de l'année des nouveautés. Par exemple pour la Saint-Valentin, une gamme de pâtes de fruits au lichi et à la rose sera spécialement conçue pour l'occasion. Amatrices et amateurs de chocolat, de belles surprises vous attendent toute l'année !



LA PAROLE À THÉOPHILE ET JULIAN

Maison Leroux

Tous deux frères et boulangers de métier avec des parcours différents qui leurs permettent de se compléter, l'un s'est formé via les compagnons du devoir (Julian) et le second a réalisé un BTS en meunerie pour se spécialiser dans le blé et la confection de la farine (Théophile).

On voulait créer depuis plusieurs années quelque chose ensemble et on a donc décidé d'ouvrir notre boulangerie.

Nous avons choisi Saint-André car ayant un métier avec des horaires particuliers il fallait un lieu proche du domicile et la ville étant en plein développement, on y voit un réel potentiel. On a rencontré pas mal de personnes qui nous ont confirmé qu'il y avait une forte demande. Avec notre parcours, on veut apporter un pain de qualité sur du 100% levain et proposer des produits qui se conservent, frais et locaux. On travaille par exemple avec le Moulin du Courneau à Laruscade qui réalise des farines 100% blé et sans aditifs. On propose aussi aux client.es de la vente au poids pour qu'ils puissent choisir plusieurs pains différents et la quantité qu'ils souhaitent. En plus de notre gamme de pains, on propose des viennoiseries faites maison à base de beurre AOP, des pâtisseries dont une gamme de gâteaux de voyage mais aussi une partie snacking avec des produits simples mais en prenant soin d'y intégrer des ingrédients supérieurs et qualitatifs. Toute une gamme de produits qui sera amenée à évoluer au fil des saisons !

**OÙ TROUVER
NOS NOUVEAUX
COMMERÇANTS**

Papilles et Chocolats au
195 TER
rue Nationale

Maison Leroux au
122
rue Nationale



© TPO

Le spectacle « BLEU ! » de la compagnie TPO

EN 2024 : DE LA CULTURE POUR TOUS LES GOÛTS

Que vous soyez plutôt sensible à la danse, au chant ou que ce soit la poésie d'une pièce de théâtre qui vous touche le plus, le Champ de Foire vous propose de l'art dans tous ses états pendant cette saison 2024 ! Dans cet article, Olivier Villanove, artiste compagnon, nous raconte également son récit depuis qu'il a posé ses valises à Saint-André et nous reviendrons naturellement sur le travail important et minutieux de la Médiathèque pour vous proposer une exposition inédite de Noël sur la thématique de Casse-Noisette !

CAP SUR VOS ÉMOTIONS 2024 !

Vous connaissez tous l'expression « ça ne tient qu'à un fil » ? Cette sensation que dans une certaine situation, les choses pourraient basculer... C'est entre grâce et puissance que **la compagnie CHRIKI'Z** nous livre « **fiBraM** », un spectacle qui relie une danseuse, un danseur, une chanteuse et un musicien par un fil. La représentation nous invite à mettre en parallèle deux mondes : l'un est réel, l'autre immatériel. L'expression prendra-t-elle tout son sens ? Allez vite le découvrir **le mardi 16 janvier à 20h**. Casquettes, paillettes et boule à facettes reviennent **le 2 février** enflammer le Champ de Foire avec **le traditionnel Bal Pop organisé par le Champ de Foire, Foksabouge et l'association Permis de Jouer !** Un peu d'humour cette saison, avec le spectacle « **Voyage en comédie** » de **Thomas Croisière** qui nous embarque dans un voyage nostalgique,

émouvant et drôle. Vous connaissez certainement « **psychose** » la célèbre œuvre d'Hitchcock ? Inspirée de cet univers, **la compagnie « Le Mar Collectif »** vous présentera leur spectacle création « **MOTEL** ».

UNE BELLE PLACE AU PUBLIC JEUNE

Entre le mois de janvier et mars, le Champ de Foire vous propose **une succession de représentation pour vos petits**. On commence la nouvelle année avec « **UP !** », Kristof Hiriart de **la compagnie Lagunarte**, avec voix et percussions nous raconte poétiquement comment se construire petit à petit. On retrouvera également **l'artiste fil rouge de l'année Baptiste Amann** dans « **Jamais dormir** » qui aborde les questions liées à l'imaginaire de façon universelle ! C'est ensuite en février que **la compagnie TPO** va envahir le Champ de Foire avec son spectacle « **BLEU !** » qui fait un travail

remarquable de projections numériques et de tapis de danse interactif reconnu dans le monde entier ! Un spectacle qui sensibilise à la faune et la flore marine. **En mars**, vous aurez l'occasion de découvrir « **Donne-moi la main** », une proposition chorégraphique de **David Rolland**. Vous plongez dans son univers grâce à un casque et le spectacle est audioguidé !

LA MÉDIATHÈQUE ET SON COSTUME D'HIVER

Dans le cadre de la programmation « **Balade au fil du temps** », votre **Médiathèque a présenté du 21 novembre au 31 décembre 2023**, une scénographie, des ateliers et des lectures sur la thématique du **célèbre conte d'Hoffman « Casse-Noisette »**. La scénographie a été imaginée et conçue par l'équipe de la Médiathèque en collaboration avec **Christophe Legendre, président de l'association Les Mains d'Jardins et Nadège Carneiro, costumière locale**. Tout au long de cette période, des ateliers, des lectures et des concerts ont été donnés en lien avec le thème. Un beau travail collaboratif qui a su plonger petits et grands dans cet univers et vous offrir un avant-goût de Noël !



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo

BON À SAVOIR

Cette année la saison de **PÉRIPÉ'CIRQUE** se tiendra du 18 avril au 7 mai 2024 ! Un cirque de paysages et de récits en Haute-Gironde qui vous proposera des spectacles variés qui racontent tous une belle histoire !

L'INFO EN +

Tous les spectacles de l'édition Péripé'cirque sont accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes. Pour retrouver toute la programmation du Champ de Foire, scannez ce QR code



bit.ly/3W5CWT



© Julie Beauchemin

LA PAROLE À OLIVIER VILLANOVE

Artiste compagnon sur la saison 2021/2023 au Champ de Foire

Parlez-nous de cette saison de compagnonnage au champ de Foire ?

La commande du Champ de Foire était de travailler sur le centre-ville. Il y avait un véritable souhait politique en ce sens et ça tombait bien puisque je travaillais sur « WOUAF » à ce moment-là, spectacle en zone pavillonnaire, mais on avait décidé de se laisser 1 an pour le concrétiser. En attendant ce travail et pendant cette première année de compagnonnage je me suis donc concentré sur le spectacle « rêveur »,

des contes traditionnels revisités et l'art de la parole dans son état brut, sans artifice, sans technique. On a pu jouer le spectacle 4 fois malgré cette période après-covid et c'était vraiment chouette ! La deuxième année, il y a eu un travail sur « Peuple Parallèle » qui était un projet en collaboration avec Nicolas Lux qu'on a dû finaliser, le rendu se fera au mois d'avril 2024 ! Puis nous avons réalisé des résidences pour construire la création du spectacle « WOUAF ». En parallèle de ce spectacle, on préparait le projet « Ici, maintenant » qu'on jouera en Octobre 2024 à l'ancien cinéma le Magic, qui se trouve être pile poil dans la commande du Champ de Foire qui est d'interroger le centre-ville et l'usage que les habitants peuvent en avoir. Ce qui est hyper intéressant dans ce spectacle c'est de pouvoir prendre possession d'un lieu qui est à l'arrêt, qui est endormi, qui a une histoire et qui attend de revivre ! Un portrait sonore, sensible où chacun raconte avec ses tripes ce que ce lieu évoque. Tout le monde s'arrête sur les 15 dernières années, mais il faut savoir que la première projection au Magic était en 1922 ! Que les premières séances se faisait les pieds dans la paille puisque c'était un ancien ranch... Nous vous livrerons donc le portrait du Magic !

3 mots pour résumer ce compagnonnage au Champ de Foire ?

Rencontres, inattendu, drôle de réalité !

LA SOLIDARITÉ À SAINT-ANDRÉ

DES RESSOURCES ESSENTIELLES ET NÉCESSAIRES

Au cœur de notre ville, forte de près de 13 000 habitants, la solidarité apparaît comme un pilier fondamental. Convaincue que celle-ci doit émerger comme une force collective, la municipalité place ce domaine au centre de ses préoccupations. Dans un contexte global social et économique délicat, la Maison du Département des Solidarités de Saint-André, les associations de la commune ou encore les actions du CCAS se dressent en rempart contre les inégalités.





Nous remercions nos modèles photo Catherine, Gerson et Catherine, bénévoles au Secours Populaire pour leur participation.



© Anthony Rolo

LA MAISON DU DÉPARTEMENT DES SOLIDARITÉS : UNE RESSOURCE INESTIMABLE AU SEIN DE NOTRE VILLE

La Maison du Département des Solidarités, service médico-social géré par le Département est une ressource indispensable au sein de la commune. Phare de solidarité, elle est une porte d'entrée pour vous écouter, vous orienter, vous informer et vous accompagner quelles que soit vos problématiques au quotidien.

UN ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ DE 0 À 100 ANS

Vous souhaitez être accompagné pour gérer votre budget ? Vous avez besoin d'être aidé dans vos démarches administratives ? Ou vous souhaitez simplement obtenir des informations sur vos droits ? Bien plus qu'un simple service, **la MDS (Maison du Département des Solidarités) de Saint-André incarne plusieurs compétences dans le domaine du social et de la santé. Représentant le pôle des solidarités humaines de la Haute-Gironde, elle favorise l'accès aux droits pour toutes et tous** et propose un accueil inconditionnel à chaque habitante et habitant en fonction de leur besoin. La MDS offre **un soutien spécialisé et un accompagnement sur mesure** grâce à des experts compétents à travers une diversité de services. N'attendez plus pour aller vous renseigner !

LES SERVICES DE LA MDS

Que vous souhaitiez avoir des renseignements sur l'allaitement, connaître les modes de garde qui existent sur le territoire ou être orientés sur des problématiques concernant les liens familiaux, l'autonomie ou l'insertion, l'accueil de la MDS vous apporte une multitude de réponses, quel que soit le sujet. **Des agents**

socio-administratifs, des travailleurs sociaux, des professionnels de santé ou des chargés d'insertion œuvrent au sein de la Maisons des Solidarités ou à domicile pour vous accompagner et vous soutenir. La MDS répond à vos questions ou à vos difficultés sur le plan personnel, administratif ou relationnel au sein de votre famille (service social et éducatif). Les professionnels de santé y proposent **des missions de prévention et de promotion de la santé de l'enfant de moins de 6 ans et de sa famille** au travers de consultations, de visites à domicile et d'actions collectives (Service de Protection Maternelle et Infantile). **Le centre de santé sexuelle**, avec une antenne CeGIDD propose des **consultations de dépistages, de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles et pratique l'Interruption Volontaire de Grossesse. Un service de protection de l'enfance est également à l'écoute des parents et des enfants, pour favoriser l'aide éducative et prévenir la maltraitance.** La MDS vous informe et oriente les personnes sur **les questions liées au grand âge et au handicap** via son service pour l'Autonomie des personnes âgées et/ou handicapées. La MDS vous propose également conseils et accompagnement si vous êtes **en difficulté ou en situation de précarité via son service insertion.**



LA PAROLE À NATHALIE LAURENT

Directrice de la Maison du Département
des Solidarités de Saint-André

Maison du Département des Solidarités de Saint-André

49, rue Henri Grouès, 33240 Saint-André-de-Cubzac
05 57 43 19 22 | solidarite-haute-gironde@gironde.fr
| Gironde.fr/maison-solidarites |
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h15 (sauf le vendredi 16h15)

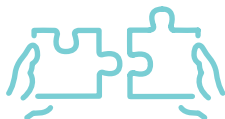
Je suis directrice depuis septembre 2022, mon rôle est de piloter l'ensemble des dispositifs avec une volonté du Département d'avoir une stratégie territoriale forte pour faciliter la mise en place des partenariats et accompagner au mieux les usagers, du citoyen aux élus locaux en passant par le secteur associatif.

Il s'agit de créer une synergie entre les différents services et les différents acteurs et de s'assurer d'une cohérence en fonction du diagnostic territorial. Au sein de la Maison du Département des Solidarités, notre objectif majeur est de pouvoir soutenir l'ensemble des habitants du territoire, de la petite enfance au grand âge. Nos actions vont de l'aide sociale à l'accompagnement personnalisé en passant par de la simple écoute, orientation ou information.

Les personnes pensent souvent que quand on va dans un pôle de solidarité, on y va parce qu'on a besoin d'un suivi ou d'un accompagnement et je trouve important de rappeler que nous sommes aussi là pour répondre simplement à une question, une préoccupation.

Il faut oser franchir la porte !

LA MAISON DU DÉPARTEMENT DES SOLIDARITÉS VOUS PROPOSE



Des conférences familiales : réunions où des personnes accompagnées de leurs proches, cherchent des solutions pour résoudre une préoccupation avec leurs propres ressources.



Des médiations numériques : pour vous accompagner dans des démarches administratives numériques, un conseiller numérique est présent.



Des actions collectives : elles sont construites à partir des constats réalisés par les professionnels des MDS lors de leurs interventions, afin de travailler différents sujets comme la prévention, le lien social, l'insertion, la parentalité... (atelier couture, atelier créatif...)



Le Bus en + : service départemental itinérant de santé et de solidarité, financé avec l'aide de l'Europe, a été inauguré ces 15 et 16 novembre. Deux « Bus en + » sillonnent les routes du Médoc et de la Haute-Gironde pour renforcer la proximité des services départementaux, facilitant l'accès au soin.

L'INFO EN +

Le CLIC : Nouveau service du Département : mis en place depuis le 1^{er} octobre, le Centre Local d'Information et de Coordination est un nouveau service au sein du pôle autonomie des personnes âgées et handicapées.

Le CLIC se décompose en 3 niveaux :

- Niveau 1 : Accueil, écoute et soutien à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Niveau 2 : Accueil, écoute, soutien et accompagnement aux démarches administratives (aide à la constitution de dossier par exemple) à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Niveau 3 : Accompagnement spécialisé pour construire un projet de vie à destination des personnes âgées



© Anthony Rolé

LE CCAS ET LES ASSOCIATIONS : UN SOUTIEN PERMANENT AUX HABITANTS DE SAINT-ANDRÉ

Les associations et le CCAS de la ville agissent comme des acteurs clés de solidarité au sein de la commune. Ces structures incarnent l'engagement commun de lutter contre les inégalités et les subventions attribuées par la municipalité chaque année reflètent la volonté des élus de créer une ville plus solidaire.

LE CCAS : PILIER INDISPENSABLE D'UNE POLITIQUE SOLIDAIRE

Année après année, l'engagement du CCAS renforce le lien social au sein de notre commune. En tant qu'acteur central de la politique de solidarité à Saint-André, ses actions apportent un soutien primordial aux habitantes et habitants. Que ce soit par des programmes d'aide sociale, la mise en place de manifestations ou des actions de sensibilisation, le CCAS s'inscrit comme référent indispensable en matière de solidarité.

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE CCAS EN 2023

17 janvier 2023 : Animation musicale à L'EHPAD

29 janvier 2023 : Repas des Aîné(e)s – Champ de Foire

9 mars 2023 : Journée de la Femme – Conférence sur le Burn out au travail avec l'association Les Burn'ettes et le réseau Santé Social

23 mars 2023 : Sensibilisation à l'autisme – Ciné conférence avec l'association Ludo Sens au Cinéma Villa Monciné

30 septembre 2023 : Concert Solidaire au Champ de Foire

21 octobre 2023 : Octobre Rose – Marche à la Plaine des Sports

6 décembre 2023 : Noël Associatif – Atelier créatif – salle du Mascaret

LE CCAS EN CHIFFRES

11 713€

sont les aides financières versées aux habitants de Saint-André dont 10 009 € d'aides alimentaires

1 170€

d'aides au carburant

534€

d'aides diverses (sport santé, dispositif +)

20 165€

c'est le montant alloué à l'opération « Repas des aînés » en 2023

143

c'est le nombre de familles aidées par le CCAS en 2023 dont 68 personnes seules et 75 avec enfants

88

c'est le nombre de domiciliations enregistrées au CCAS

13

c'est le nombre de familles qui ont bénéficié du tarif solidaire pour la restauration scolaire

LE POINT INFORMATION VACANCES : PARTEZ SEREINEMENT AVEC LE TEMPS DES FAMILLES

L'association le Temps des Familles vous accompagne pour construire vos projets vacances.

Les permanences débuteront en février les mercredis de 14h à 16h sans rendez-vous et les vendredis de 14h à 16h sur rendez-vous.

BON À SAVOIR

Découvrez toutes les associations sociales et solidaires de Saint-André en scannant le QR code



UN TISSU ASSOCIATIF FORT EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ

Actrices dynamiques d'une ville, les associations d'origines sociales et solidaires sont près d'une vingtaine à Saint-André-de-Cubzac. Elles œuvrent avec leurs salariés et bénévoles chaque jour pour réunir, développer, accompagner et renforcer le lien social et solidaire sur le territoire. Que ce soit par l'aide alimentaire, l'accès à la culture pour les personnes en situation les plus précaires ou l'accompagnement à l'insertion professionnelle en passant par le conseil et l'écoute auprès des familles, ces partenaires favorisent la politique solidaire de notre commune. La solidarité émerge grâce à l'engagement indéfectible des différentes actions mises en place par ces associations caritatives pour aider chaque habitante et habitant à mieux vivre leur quotidien.



LA PAROLE À DANIELLE GRUEL

Directrice du Secours Populaire

Le Secours populaire de Saint-André a été créé en 1990, nous sommes actuellement 36 bénévoles qui œuvrent à différents niveaux au quotidien.

Essentiellement, l'objectif premier du Secours populaire est l'aide alimentaire, mais nous faisons également de l'aide vestimentaire. Il faut savoir que nos besoins sont couverts à 40% par la dotation du fonds européen, les 60% restants sont collectés dans les grandes surfaces ou achetés.

Nous établissons des dossiers pour les aides alimentaires et lorsqu'on rencontre les familles, on redirige et oriente vers les services concernés lorsqu'on identifie d'autres problématiques telles que la santé par exemple ou la recherche d'un logement. Nous essayons d'élargir notre aide ; l'année dernière nous avons organisé une journée d'information autour de la santé et depuis 2 ans nous participons à un spectacle avec le Champ de Foire pour permettre aux personnes aidées d'accéder à la culture. Pour moi, la solidarité c'est l'aide aux personnes en difficulté, c'est un engagement qu'il faut respecter. On ne sait pas si nous à notre niveau, on n'aura pas besoin d'être aidé également à un moment donné. La solidarité a besoin de vivre alors n'hésitez pas à faire un don ou à venir au Secours populaire si vous avez des vêtements à donner !



© Association historique du cubzaguais (ARHAC)

AUTREFOIS : LES LAVOIRS À SAINT-ANDRÉ

À l'heure des machines à laver dans toutes les maisons, les lavoirs n'ont plus aucune utilité. Pourtant, symboles du patrimoine et d'une histoire passée, ils étaient des éléments particulièrement vivants pour les Cubzaguais.

Le lavoire est **un élément très commun du patrimoine**. Si commun même, que le passant n'y jette habituellement qu'un coup d'œil rapide. À première vue, ils se ressemblent tous. Resterait-il dans notre inconscient cette idée que laver le linge à la main serait une action dégradante ? Pourtant, ce bassin oublié fut particulièrement important dans la vie quotidienne de nos ancêtres. **La plupart des lavoirs datent du XIXe siècle**. La prise de conscience que le linge sale pouvait faciliter la diffusion de maladies comme le choléra, la rougeole ou la variole qui faisaient encore des ravages, date de cette période. Auparavant, il existait des lavoirs privés, que les propriétaires mettaient parfois à la disposition des habitantes, mais peu de lavoirs publics. **L'État décida, par une loi du 3 février 1851, de prendre à sa charge jusqu'à 30 % des frais de construction des lavoirs**

communaux. Cet élément déclencheur fut à l'origine d'une vague de constructions qui toucha toutes les communes de France. Saint-André-de-Cubzac n'y échappa pas. **Dans le centre de la ville coule le Fonboudeau (ou Font Boudeau), aujourd'hui un petit ruisseau canalisé qui se jette dans la Virvée**. Autrefois, il connaissait un débit plus important et ses eaux étaient captées des carrières du Tasta pour **doter la ville d'une fontaine à jet continu qui alimentait un vaste lavoire**. Mais en 1845, ce lavoire devint trop petit pour qu'il soit couvert et mette toutes les lavandières au sec. Il fallait trouver une solution, et les élus réfléchirent jusqu'en 1866... On garda finalement le petit lavoire découvert et, cette année-là, la mairie lança une souscription publique pour réaliser sa couverture. Le projet présenté aux élus en 1868 était **une simple**



charpente en bois qui fut installée l'année suivante.

Tout le monde était satisfait. En 1898, on procéda à quelques petits travaux de réparation et on construisit même un petit chalet à proximité. **Ce lavoir vit passer des générations de lavandières du quartier** qui apportaient leur linge dans des paniers ou dans une brouette. C'est là que, dans l'eau claire, chaque pièce de linge était rincée, battue, et rincée encore puis essorée et rapportée à la maison pour le séchage sur l'herbe, sur la haie ou à cheval sur une cordelette. **En 1935, nouvelle toiture, nouvelles poutres et on répara les piliers.** Mais ce lavoir était souvent à sec ! On procéda donc **au bétonnage en 1936 pour éviter les pertes d'eau.** En 1976, les habitants du quartier regrettaient la disparition de leur vieille fontaine qui venait d'être détruite. Ils ne voulaient pas que le lavoir, mal entretenu, connaisse le même sort. Si sa charpente était encore solide, sa couverture était détériorée... Pourtant, il existait encore quelques ménagères qui venaient laver leur linge au ruisseau et qui, dans leur garde genoux, maniaient encore bien le battoir. **Ce lavoir fut restauré au début des années 1980** et depuis cette date, son entretien est régulièrement suivi.

Si Saint-André a la chance de posséder encore ce lavoir en centre-ville, un autre, beaucoup plus important, a complètement disparu. Il s'agit du **lavoir des Places, situé entre la gare et la rue Dalzac.** En 1843, des habitants sollicitèrent la construction d'un lavoir sur un terrain communal. Le conseil municipal approuva la requête, mais en précisant que les travaux devaient se faire aux frais des propriétaires demandeurs. En 1861, les habitants réclamèrent que les eaux de Fonboudeau soient conduites aux Places afin d'y établir **un lavoir pour le linge et un bassin pour y baigner les chevaux.** Finalement, ce lavoir fut bâti en 1862. Il mesurait 16 mètres sur 7 mètres et se situait à l'emplacement de l'ancien bassin à chevaux. Le débit de l'eau étant très faible, des travaux financés par le Conseil municipal à hauteur de 1200 francs furent

réalisés de 1869 à 1876 pour conduire une partie des eaux de Fonboudeau vers les Places. De nouveaux travaux eurent lieu en 1900 suite à la diminution du débit de l'eau. La construction du lavoir achevée, les habitants demandèrent la couverture du lavoir qui ne fut réalisée que dans les années 1870. Trente ans passèrent et la couverture très endommagée devait être entièrement à refaire. Grâce à **un legs de Améline Hubert-Delisle, châtelaine du Bouilh,** le lavoir fut recouvert à moitié, l'autre partie fut financée par une souscription publique en 1902. L'architecte Labarrère se chargea des plans. En 1910, les habitants se plaignaient de l'abreuvoir, très souvent à sec. Les propriétaires de chevaux ne pouvaient y laisser leurs bêtes. En 1919, après la guerre, le lavoir abreuvoir des Places était croupissant et envasé. Ses eaux captées par l'usine Foulquier, rue Dantagnan, qui les utilisait pour sa production de glace artificielle. Il fut progressivement abandonné, et s'effondra en 1953 avant que les pierres ne soient enlevées en 1960. Il n'en reste plus rien du tout.

Plagne aussi possédait ses lavoirs : un premier édifié en 1858 et déplacé en 1876, un autre construit en 1902 et détruit en 1951 qui faisait aussi barrage. Un troisième avec puits artésien était aménagé en 1935 et borné. Dans le ruisseau de la Carre, au lieu-dit l'Estalot, un lavoir était réalisé en 1853 au frais des habitants, dans de mauvaises conditions. Le fond, en contrebas du fossé recevait l'écoulement des eaux. Les utilisateurs étaient tellement incommodés qu'il fut détruit peu après. Il en existait aussi un au lieu-dit Perrot.



Association Historique
du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdo.free.com



LA GROTTTE DE PAIR-NON-PAIR

L'UNIQUE CAVITÉ ORNÉE DE LA GIRONDE

Vous cherchez une sortie culturelle près de chez vous ? La commune de Prignac-et-Marcamps abrite un monument historique exceptionnel : la grotte de Pair-non-Pair. Un lieu vieux de près de 80 000 ans avant notre ère dont témoignent ses nombreux vestiges archéologiques.

PRÉPARER SA BALADE

11 MIN

de Saint-André-de-Cubzac

45 MIN

de visite

1^{RE}

grotte classée au titre
des monuments historiques

1

▷ L'UNIQUE GROTTÉ ORNÉE DU DÉPARTEMENT

Première grotte classée aux monuments historiques, la grotte de Pair-non-Pair fût découverte par l'archéologue François Daleau en 1881. Avec des gravures anciennes de près de 32 000 ans, elle renferme aujourd'hui l'une des toutes premières formes d'expression artistique de l'humanité ! Chevaux, bisons ou encore mammouths, la grotte abrite de nombreuses représentations d'animaux. Une invitation à venir découvrir l'époque aurignacienne au sein de ce lieu rempli d'histoire.



© Ph.Berthé / CMN

© Grotte de Pair-Non-Pair



2

▷ UN LIEU D'ACCUEIL QUI REGORGE DE DÉCOUVERTES

Conçu en chêne massif, le bâtiment d'accueil réalisé pour la grotte de Pair-non-Pair s'intègre parfaitement dans le paysage. Première étape dans votre sortie, c'est aussi un réel voyage dans le temps que vous offre ce lieu avec l'exposition de 134 objets et ossements originaux de la grotte, qui mena au total à plus de 21 000 biens archéologiques trouvés lors des fouilles.

3

▷ INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : 2, chemin de Pair-Non-Pair 33710 Prignac-et-Marcamps

Jours et horaires : Du 1^{er} juin au 30 septembre : du lundi au dimanche de 9h30-12h30 et 14h-18h30
Du 1^{er} octobre au 31 mai : du lundi au dimanche de 9h30-12h30 et 14h-17h30

Prix : plein tarif : 8€ / tarif réduit : 6,50€
Gratuité sous certaines conditions

Contact : pair-non-pair@monuments-nationaux.fr



© Grotte de Pair-Non-Pair

© Marc Martínez



4

▷ UNE VISITE VIRTUELLE DE LA GROTTÉ

Vous hésitez encore à visiter la grotte de Pair-non-Pair ? Marc Martínez, préhistorien spécialiste de l'art pariétal et chargé de la conservation de la grotte, vous emmène à la découverte de ce lieu et de son histoire à travers une vidéo ludique et explicative (QR code ci-contre). Une première approche qui appellera votre curiosité à venir voir de vos propres yeux ce lieu unique.

NOTRE FUTUR PLU : LA RÉVISION EST LANCÉE !

Vous avez été nombreuses et nombreux le 7 décembre dernier à la réunion publique qui était organisée par la ville afin de présenter **le diagnostic du Plan Local d'Urbanisme**. L'occasion de comprendre et de mieux appréhender les enjeux de cette révision. Tout au long du processus d'élaboration du PLU, la ville s'engage à **associer les habitants sur l'avenir de l'aménagement de la commune**.

L'INFO EN +

Le PLU de la commune a été approuvé le 3 mars 2014. Il a fait l'objet d'une modification simplifiée en date du 1^{er} février 2016, puis d'une modification en date du 8 juillet 2019.



LE RETOUR DE VOS QUARTIERS

Quel que soit le quartier concerné par les réunions mises en place par la municipalité, la salle du Mascaret est toujours complète et **vous êtes nombreuses et nombreux à vous intéresser au devenir de votre quartier** et à vouloir échanger avec les élus.

Concernant **le quartier Bois-Milon/Route de Saint-Romain et Calonge**, Madame le Maire est revenue sur la création du cheminement doux Route de Saint-Romain réalisé en 2022 et a pu rappeler l'objectif de relier ce quartier au centre-ville, d'encourager les mobilités douces sur cet axe et de sécuriser les déplacements. Les élus ont également annoncé la pose prochaine de radars pédagogiques sur le carrefour Bois-Milon / Saint Romain et le positionnement de 4 coussins lyonnais pour le passage à 30km/h de cette zone. Pour le quartier qui concerne les secteurs Cabarieu/Pas de Monac / Reden et La Rousse, c'était l'occasion de rappeler les travaux

réalisés notamment en reprise de voirie sur les 2 dernières années. Madame le Maire en a profité pour rappeler que **la commune a acquis près de 4,5 Ha de bois** sur le chemin du Bois de Lafont dans le but de préserver au maximum la biodiversité dans la ville. Ce sont les **secteurs de la Garosse / Seignan et Route de Salignac qui ont fait l'objet de la dernière réunion de 2023**, les élus ont évidemment évoqué le projet et l'avancement de la construction de la Halle sportive et du club House du tennis avant de rappeler la mise en place d'une zone éco-pâturage à Seignan.

VOS PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

25 JANVIER 2024
Secteurs Plantier / Mailhos

8 FÉVRIER 2024
Secteurs Montalon / Cousteau / Robillard

14 MARS 2024
Secteurs Terrefort / Plagne

Vous pouvez retrouver les élus référents à votre quartier sur la page dédiée du site internet en scannant le QR code



brc.ly/3Prtt10

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

JANVIER

**JEUDI 11 JANVIER DE 14H À 17H
ET SAMEDI 13 JANVIER DE 9H À 12H**

Braderie du Secours populaire
→ SALLE DANTAGNAN

MARDI 16 JANVIER À 20H *

**Spectacle fiBraM
par la compagnie
Les Chriki'Z (danse + musique)**

> date partenaire avec Foksabouge,
découvrez un pack danse hip-hop
en billetterie avec deux rendez-vous
supplémentaires

→ LE CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 20 JANVIER À 10H *

**Spectacle Up ! par la
compagnie LagunArte
(musique petite enfance,
dès 6 mois)**

→ LE CHAMP DE FOIRE

MARDI 23 JANVIER À 19H30

+ MERCREDI 24 JANVIER À 10H ET 17H30 *

**Spectacle Jamais
dormir par L'annexe – Baptiste
Amann (théâtre, dès 8 ans)**

> un atelier d'écriture parent-enfant
est proposé gratuitement le mercredi
24 janvier en salle Dantagnan sur
inscription en lien avec ce spectacle,
renseignements sur le site du Champ
de Foire

MERCREDI 24 JANVIER À 18H

**Atelier de danse gratuit sur
inscription avec Garance
Bréhaudat de la compagnie
Syléx (ouvert dès 12 ans à des
personnes déjà danseuses avec une
pratique amatrice non professionnelle)**

→ SALLE DANTAGNAN

FÉVRIER

VENDREDI 2 FÉVRIER À 20H

**Bal Pop (méga boum – entrée
libre et gratuite) > date partenaire
avec Permis2jouer et Foksabouge**

→ LE CHAMP DE FOIRE

MARDI 6 FÉVRIER À 19H30 *

**Spectacle Bleu !
par la compagnie italienne
TPO (danse sous-marine, dès
4 ans) > parcours Les pieds dans l'eau**

→ LE CHAMP DE FOIRE

DU 11 AU 18 FÉVRIER

**Festival de contes des Bombyx
à Saint-André-de-Cubzac**

> parcours Les pieds dans l'eau
→ MÉDIATHÈQUE, VILLA MONCINÉ, EHPAD...

JEUDI 15 FÉVRIER À 20H *

**Spectacle Voyage en
comédie par Thomas
Croisière (humour cinéophile)**

> parcours La ville au cinéma
→ LE CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 17 FÉVRIER

**Loto organisé par le Rugby
Club de Saint-André-de-
Cubzac**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 18 FÉVRIER

**Loto organisé par
l'association de chasse**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

**JEUDI 22 ET VENDREDI 23 FÉVRIER
DE 15H À 19H**

Don du sang

→ SALLE DU MASCARET

MARS

MARDI 5 MARS À 20H *

**Spectacle Motel par le MAR
Collectif (thriller théâtral)**

> parcours La ville au cinéma
→ LE CHAMP DE FOIRE

JEUDI 7 MARS DE 14H À 17H

ET SAMEDI 9 MARS DE 9H À 12H

Braderie du Secours Populaire

→ SALLE DANTAGNAN

VENDREDI 8 MARS DE 9H À 20H

**Journée internationale
des Droits de la Femme**

→ SALLE DU MASCARET

VENDREDI 8 MARS

**Soirée théâtrale organisée
par le Lions Club**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 10 MARS À 12H

**Repas des aînés organisé
par le CCAS**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 16 MARS À 19H30

**Ciné-club et projection
du film Psychose par
Alfred Hitchcock (thriller)**

> parcours La ville au cinéma
→ LA VILLAMONCINÉ

*sur réservation de ce billet, tarif
réduit appliqué pour le spectacle Motel
du 5 mars

SAMEDI 23 MARS À 11H ET À 15H *

**Spectacle Donne-moi la
main par David Rolland
Chorégraphies (danse, dès 8 ans)**

→ LIEU DANS SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
PRÉCISÉ ULTÉRIEUREMENT

DIMANCHE 24 MARS

**Carnaval du Temps
des Familles**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 29 MARS À 20H

**Loto de l'école
Suzanne Lacore**

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 30 MARS À 15H

**Chasse aux œufs organisée
par le Comité des Fêtes**

→ PARC ROBILLARD

MISE À JOUR DIMANCHE 14 AVRIL

**Brocante organisée
par le Comité des Fêtes**

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

© Anthony Rojo



VOUS HABITEZ EN ZONE BLEUE ? LES VIGNETTES DE STATIONNEMENT SONT DISPONIBLES !

Les vignettes 2024 pour les résidents de la zone bleue du centre-ville sont arrivées. Vous pouvez les récupérer auprès de la police municipale avec un justificatif de domicile de moins de trois mois.



INPN ESPÈCES : L'APPLICATION POUR IDENTIFIER ET VISUALISER LES ESPÈCES QUI NOUS ENTOURENT

Vous souhaitez participer à l'inventaire de la biodiversité de votre ville ? Partez à la recherche d'espèces près de chez vous ! L'occasion d'apprendre et d'être sensibilisé avec le vivant qui nous entoure. Vous pourrez prétendre avoir aidé à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel ! Belle mission n'est-ce pas ? Et qui sait, vous serez peut-être les premiers à découvrir une espèce jamais identifiée !

Comment ça fonctionne ?

- 1 Téléchargez l'application INPN Espèces
- 2 Prenez en photo une espèce sauvage lors de vos balades habituelles
- 3 Classez-la dans le bon groupe proposé par l'application
- 4 Un expert viendra valider votre observation

© Manon Becarré



VOS AGENTS RECENSEURS POUR 2024

Comme chaque année, la commune effectue un recensement de la population. Cette année, il aura lieu du 18 janvier au 24 février et sera effectué par nos deux agents recenseurs : Madame Mendionde et Monsieur Hernandez. Le recensement de la population sert à connaître un certain nombre de données concernant la population résidant en France telles que le sexe, l'âge, la profession ou encore le type de logement occupé. Il s'agit d'une enquête totalement anonyme afin de protéger vos informations personnelles. Une seule partie de la population est concernée par le recensement.

BON À SAVOIR

Pour rappel, chaque jeune français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté. Cette démarche permet notamment de pouvoir s'inscrire avant 25 ans aux examens et concours tels que le baccalauréat ou le permis de conduire par exemple.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
 Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
 Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 saintandredecubzac 📷 villesaintandredecubzac

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

(anti)-Démocratique

Alors qu'une nouvelle année s'ouvre à nous, dans un monde de plus en plus incertain, où les intérêts personnels priment de plus en plus sur les intérêts collectifs, nous souhaitons ici et avant toute chose vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Pour notre part nous faisons le vœu, en cette année qui sera charnière pour notre commune, que la démocratie participative appelée des vœux de la candidate Monseigneur soit traduit dans la réalité de la majorité de Mme le Maire. En effet, les tentatives réussies de muselage de l'opposition nous ont conduit à ne pas pouvoir vous transmettre une tribune lors de la précédente édition du magazine municipal. Nous nous en excusons.

L'année qui s'ouvre va voir la généralisation de la mise en place des Points d'Apports Collectifs pour la collecte des ordures sur tout le territoire municipal. Après 2 reports pour non préparation, la mise en place est lancée en centre-ville depuis mi-novembre. Cela a mis en acte les craintes que nous avons : non fonctionnement des lecteurs de cartes, non ouverture des containers, nombreuses personnes impactées sans cartes, dépôts sauvages multipliés. Le choix des emplacements s'est fait, contrairement aux promesses faites, sans la concertation des habitants. Pire, cela a été voté par la majorité au conseil 2 mois après le démarrage.

Sur le volet urbanisme, les travaux de la place Raoul Larche (place de la mairie) devrait débuter après un faux départ où les élus en charge n'ont pas eu d'informations et se font balader par leurs collègues sur la réalité de la situation. Résultat, des suppressions de places de stationnement. Les commerçants sont ravis !

L'ouverture des travaux du nouveau PLU seront l'occasion d'écouter la population (et les 1^{er} échanges laissent à penser que cela sera le cas) pour en faire « Notre futur PLU ». Espérons que cela ne soit pas une fausse proposition dans le but de faire taire les éventuels riverains voulant exprimer un avis légitime sur l'avenir du territoire.

Encore 2 ans à voir une majorité se fissurer et ne plus être représentants des habitants mais des intérêts particuliers de chacun. Nous vous retrouverons tout au long de l'année pour mettre en place les conditions nécessaires à l'alternance sur notre commune.

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La décentralisation a fait ses preuves. Renforçons-la.

Le Conseil Municipal du 4 décembre a voté une motion d'alerte au Gouvernement pour s'inquiéter des atteintes à la décentralisation.

Le Conseil Départemental du 18 décembre a pour sa part, adopté une motion « Défendons nos territoires » pour rappeler que : Les collectivités locales représentent 70% de l'investissement public et que les associations, largement soutenues par les collectivités, emploient 1,8 million de personnes et comptent 16 millions de bénévoles dans des secteurs aussi divers que nécessaires (la solidarité, le sport, la culture, ou la citoyenneté). Un texte qui rappelle aussi que la part des collectivités locales dans la dette publique du pays ne représente que 8 %.

Si nous voulons continuer d'être à la hauteur des besoins en équipements et en services publics là où l'on vit, là où l'on travaille, dans les villages comme dans les villes pour éviter de voir émerger des territoires à deux vitesses, il faut redonner du souffle aux actions de proximité.

Si nous voulons embarquer les citoyens dans des modes de vie plus respectueux des ressources naturelles, plus attentifs au changement climatique et les aider à s'adapter aux risques, il faudra compter sur l'action locale.

La décentralisation a fait ses preuves et l'Etat ne pourra pas faire l'économie d'une évaluation de 40 ans d'engagement des collectivités locales, de 40 ans de concours des forces associatives et citoyennes dans un grand nombre de politiques publiques.

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Un Manque Flagrant de Concertation

La réforme contestée du SMICVAL, appliquée fin 2023, suscite de vives critiques en raison d'un processus décisionnel jugé illégitime et d'un manque de concertation. Le groupe politique DSA demain Saint André, au sein de l'UDCHG, s'oppose à cette décision adoptée par 34 délégués sur 49 du Conseil Syndical, soulignant l'absence de représentation de 89 mairies et l'absence de consultation citoyenne. La CALL a obtenu un moratoire. Des Maires en Haut de Gironde ont pris un avocat pour défendre leurs intérêts et l'UDCHG s'apprête également à le faire.

La réforme environnementale est critiquée pour son remplacement d'un camion par 200 véhicules particuliers inadaptés au transport de déchets ménagers, générant une augmentation du trafic et des risques sanitaires. Les points d'apport PAC entraîneront des dépôts sauvages, tandis que les mesures répressives municipales négligent les causes politiques de cette incivilité.

Sur le plan social, le transfert des charges sur les usagers, via une Redevance Incitative, pénalise les foyers modestes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les zones rurales, laissant 30 % de la population haut-girondine face à des dysfonctionnements.

L'aspect économique focalise les critiques sur le coût exorbitant de la réforme (85 % du budget annuel du SMICVAL), suscitant des interrogations sur son efficacité comparée à des alternatives comme un incinérateur. Le risque inflationniste des dépenses selon l'ADEME soulève des préoccupations économiques.

En conclusion, la réforme du SMICVAL, décidée de manière opaque et précipitée, génère un mécontentement généralisé. Les inquiétudes portent sur les conséquences environnementales, sociales et économiques, soulignant la nécessité d'un dialogue ouvert. La décision actuelle semble privilégier une approche financière et technocratique au détriment de la proximité et de l'équité.

Un tel changement nécessite un vrai débat démocratique et des choix entérinés par de véritables décisions collectives. Certains membres de la majorité municipal rejoignent nos préoccupations. Nous regrettons que l'opposition Macroniste s'aligne sur « plus écologique que moi tu meurs » de la municipalité socialiste. En cela, elle cautionne une politique d'écologie punitive. L'idéologie se fracassera sur le principe de réalité

Le groupe politique DSA vous exprime ses meilleurs vœux pour 2024, appelant à des décisions collectives éclairées par des débats riches et constructifs.

GROUPE DSA – Georges Belmonte

Découvrez la vidéo des vœux 2024 via ce QR Code



br:lu/4888no

EN 2024

**+ FORTS
ENSEMBLE**

13    cœurs
pour notre ville

CÉRÉMONIE DES VŒUX
LE **8** JANVIER
À **18H30**
AU CHAMP
DE FOIRE

